

JOINT IDP PROFILING SERVICE

- JIPS -

**MISSION D'APPUI TECHNIQUE
POUR LE PROFILAGE DES PERSONNES DEPLACEES ET POPULATION
DE LA PREFECTURE DUBAMINGUI-BANGORAN**

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Février – Mars 2011

METHODOLOGIE PROPOSEE



TABLES DES MATIERES

1	Contexte et justification de l'enquête
2	Objective
3	Résultats attendu de l'exercice de profilage
4	Structure de mise en œuvre
5	Eléments Méthodologiques
	5.1 Echantillonnage
	5,2 Discussion de groupe
6	Outils/Supports de collecte et types d'informations recherchées
7	Organisation de l'opération : dénombrement, enquête et « focus groupes »
8	Contrôle de qualité
9	Contraintes / Difficultés opérationnels
10	Information et sensibilisation
11	Exploitation traitement et analyses de données
12	Diffusion et dissémination du rapport

Annexe 1 :	Fiche de dénombrement
Annexe 2 :	Questionnaire Ménage
Annexe 3 :	Questionnaire Groupe de discussion
Annexe 4 :	Lettre de sensibilisation et information
Annexe 5 :	Manuel Chef d'équipe
Annexe 6 :	Manuel Enquêteur Ménage
Annexe 7 :	Manuel Enquêteur Groupe de Discussion
Annexe 8:	HTC333 : Modes Opératoires Standards
Annexe 9:	Manuel System de Entre pour les questionnaires a papier
Annexe 10 :	Conditions de travail pour le consultant local/international charge de gérer les donnes
Annexe 11 :	Plan Tabulation
Annexe 12 :	Plan de rapport final

1. Contexte et justification de l'enquête

La vulnérabilité et les défis structurels majeurs auxquels la République Centrafricaine (RCA) est confrontée affectent et fragilisent l'Accord de Paix et la mise en œuvre de ses recommandations. L'instabilité politique et l'insécurité ont conduit à des mouvements récurrents de populations qui, ont i) soit cherché refuge dans les pays limitrophes, en particulier au Tchad ou au Cameroun, ii) soit se sont déplacés vers des centres urbains (Ndélé) ou vers d'autres villages moins insécurisant, iii) soit se sont retranchées dans leurs champs où ils vivent dans des conditions extrêmement difficiles, n'ayant pas accès aux soins de santé primaires, à l'eau potable et aux autres besoins vitaux de base.

L'une des zones qui a été la plus affectée par cette instabilité et ces mouvements de populations est la Préfecture du Bamingui-Bangoran. En effet, depuis 2008, la situation sécuritaire dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran n'a cessé de se dégrader avec l'occupation et l'installation d'un groupe rebelle armé dénommé « Convention Patriotique pour la Justice et la Paix (CPJP) sur les principaux axes commerciaux de Ngarba et Miamani, situés tous deux au Nord de la ville de Ndele.

Dans la phase actuelle où des plans de retours possibles des déplacés sont envisagés, un manque d'informations caractérise la situation des Personnes Déplacées Internes (PDI) sur les axes de la Bamingui-Bangoran et la ville de Ndele Centre.

C'est dans ce contexte que le Coordonateur Humanitaire en RCA a effectué une mission en Juin 2010 afin de faciliter le retour des humanitaires dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran. Suite aux échanges, le Gouvernement a autorisé depuis le 15 juillet 2010 l'accès des axes Ngarba et Miamani aux humanitaires. Cet accès est néanmoins toujours dépendant d'une situation sécuritaire extrêmement volatile sur les axes.

Dans le but d'établir une réponse humanitaire compréhensive et adaptée aux besoins des communautés déplacées internes et affectées dans la préfecture du Bamingui-Bangoran, le Conseil Danois pour les Réfugiés(DRC) et le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), à travers un fond du CERF, ont planifié un exercice de Profilage des PDI dans cette Préfecture afin d'avoir une meilleure compréhension de la situation.

En effet, les données disponibles à l'heure actuelle ne concernent que des informations partielles et limitées à quelques villages. Ces informations doivent être complétées par des données concernant l'effectif des personnes déplacées internes, leurs profils socio-démographiques, leurs conditions de vie, etc.; des informations qui sont indispensables à la mise en œuvre de stratégies de plaidoyer et de programmes spécifiques pour assister les populations déplacées.

2. Objectifs

L'exercice de profilage des PDI dans la préfecture du Bamingui-Bangoran est conçu dans le but d'améliorer le niveau d'information sur le nombre désagrégé par sexe et âge, la localisation et la répartition des PDI ainsi que leurs conditions de vie et leurs besoins de base - pour un meilleur ciblage des interventions en leur faveur. A cela s'ajoute une analyse comparée des conditions de vie des PDI avec celles des non-PDI, afin de pouvoir développer des actions intégrées de type communautaire et des appuis susceptibles de favoriser le retour à la stabilité et à la cohésion sociale.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- Avoir une estimation du nombre des personnes déplacées internes, des non déplacées et de leur répartition dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran.
- Déterminer les caractéristiques socio-démographiques des PDI et non PDI.
- Déterminer les localités d'origine des PDI et les causes de leur déplacement.
- Apprécier les conditions de vie antérieures et actuelles des PDI ainsi que leurs intentions ou non de retourner dans leurs localités d'origine.
- Avoir les données générales sur les besoins prioritaires de protection et d'assistance des PDI et non PDI.
- Disposer au niveau national d'un cadre méthodologique approprié de référence pour les études de profilage.

3. Résultats attendus de l'exercice de Profilage

- Une étude de profilage et une base de données qualitatives et quantitatives est disponible sur les populations déplacées et non déplacées dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran pour permettre aux acteurs humanitaires qui interviennent d'élaborer des réponses appropriées.
- Une base méthodologique est développée est validée par les parties -prenantes afin de développer des exercices de profilage éventuels dans d'autres préfectures.

4. Structure de mise en œuvre

Comme défini dans le « *Guide sur le Profilage des Déplacés Internes* », le Profilage est un **processus concerté** d'identification de groupes ou d'individus déplacés à l'intérieur de leur propre pays à travers la collecte de données, notamment le décompte et l'analyse, afin de prendre des mesures pour défendre leurs intérêts, les protéger et les assister, et permettre, en définitive, de trouver une solution à leur déplacement.

Il faut noter que les résultats de profilage ont plus de valeur quand ils sont considérés par tous les acteurs humanitaires comme ressources fiables pour leur planification. Pour ceci, une démarche consultative au niveau méthodologique et au niveau de la mise en œuvre et de l'analyse est très importante.

L'exercice de profilage des PDI et non PDI dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran est l'un des objectifs du Projet « *Profiling of IDPs in Bamingui-Bangoran, North region of CAR* » parrainé par UNHCR et mis en œuvre par le DRC sur un fond CERF. Les responsabilités de chaque partie prenante sont détaillées dans le tableau suivant :

Position / Rôle	Agence / org	Responsabilité
Chef de projet	DRC	Responsabilité générale : conceptualisation, mise en œuvre, produit final, dissémination

Conseiller / participation techniques	<i>JIPS</i>	Faciliter la collaboration entre les acteurs pour réaliser le projet ; Faciliter le développement de la méthodologie et des outils d'enquête ; Assurer la formation de l'équipe de collecte de données sur le terrain ; Assurer la formation sur le bon usage des PDA comme mode de collecte de données ; Animer et faciliter une journée de formation sur le Profilage des déplacés.
	<i>UNFPA</i>	Mettre à disposition une personne pour travailler avec JIPS et le BCR ; Assister l'élaboration de la méthodologie ; Assister les aspects d'échantillonnage en mettant en place les calculs nécessaires au tirage de l'échantillon au premier degré et second degré et définir les méthodes de pondération et d'extrapolation ; Appuyer le traitement des données en utilisant un logiciel statistique.
	<i>BCR</i>	Mise à disposition du personnel pour : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la finalisation de la méthodologie ; • Catégoriser les aires de dénombrement par strate et faire le tirage de 1er degré ; (2 jours) • Effectuer les calculs nécessaires au tirage de l'échantillon au premier degré et second degré et définir les méthodes de pondération et d'extrapolation ; • Mettre à la disposition des équipes une carte d'échelle 1/200,000 avec la localisation des Aires de Dénombrement par Axe et pour Ndele Centre ; • Appuyer la définition des thématiques et les indicateurs et finaliser le plan de tabulation • Traiter les données en utilisant un logiciel statistique : CS Pro et SPSS
	<i>Cluster Protection</i>	Fournir des commentaires sur la méthodologie, les outils de collecte de données et le rapport final ; Contribuer à la diffusion du rapport final.
Formateur	<i>JIPS</i>	Formation détaillée de 5 journées pour les enquêteurs, chefs d'équipes et superviseurs.
Responsable et 5 Equipes de collecte de données	<i>ECHELLE</i>	Une équipe sera contractée par DRC pour : <ul style="list-style-type: none"> • Prendre contact avec les autorités administratives et politiques ; • Recruter et former les agents enquêteurs ; • Organiser et réaliser la collecte sur le terrain ; • Participer à la mise en œuvre du rapport final.
Info Manager	<i>DRC</i>	Supervision de la circulation de l'information et la bonne utilisation des unités PDA.
Spécialiste de Logiciel statique	<i>BCR</i>	Nettoyage et analyse des données selon le plan de tabulation via logicielle statistique SPSS.
Equipe de	<i>UNHCR</i>	Le travail est administré par DRC qui doit mettre en œuvre le premier draft selon le plan analytique et assurera la diffusion du

mise en œuvre du rapport final	<p><i>UNOCHA</i></p> <p><i>DRC</i></p> <p><i>UNFPA</i></p> <p><i>BCR</i></p> <p><i>Cluster</i></p> <p><i>Protection</i></p>	<p>rapport final.</p> <p>Les autres acteurs doivent activement participer comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • UNHCR pour la partie analytique en ce qui concerne la Protection et les secteurs liés à la protection • UNFPA pour l'élaboration de la partie méthodologie ; • UNFPA et BCR pour la partie technique du rapport (informations statistiques) ; • UNFPA, OCHA et cluster protection pour la partie analytique et recommandations ; • OCHA pour la cartographie.
--------------------------------	---	--

5. Eléments méthodologiques

Cette partie présente la méthodologie proposée dans le cadre de l'exercice de profilage des PDI et non PDI dans la préfecture du Bamingui-Bangoran.

Vus les besoins de collecte de données démographiques dans la Préfecture et une compréhension détaillée de la situation des PDIs et non PDI et leurs besoins, deux sources de données complémentaires – qualitative et quantitative sont proposées :

- Enquête sur les ménages – sondage stratifié avec deux degrés de tirage
- Discussions de Groupes « Focus Group » pour enfants, femmes et hommes

Le contenu des deux sources de données sera mis en place de façon homogène et complémentaire pour permettre une analyse détaillée et approfondie basée sur les deux sources d'information.

L'enquête et les discussions de groupes sont limitées à la Préfecture du Bamingui-Bangoran.

L'analyse ciblera **Ndele centre** et les quatre axes principaux de la Préfecture du Bamingui-Bangoran :

Ndéle-Ngarba

Ndéle-Miamani

Ndéle-Mbollo-Kpata

Ndéle-Bamingui

5.1 *Echantillonnage*

La Préfecture du Bamingui-Bangoran est divisée selon la cartographie de 2003 en 48 zones appelées **Aires de Dénombrement (AD)**.

Selon les plus récentes enquêtes menées dans la zone entre 2007 et 2010 (MICS), il est ressorti que 30 AD sont accessibles sur les 48.

Les 30 AD sont homogènes et regroupent en moyenne 150 à 200 ménages (Sources RGPH).

Les 18 non accessibles se retrouvent principalement dans la zone Nord-Est (Parc National). Dans le cadre de cette enquête, les 30 AD seront réparties par axe.

On se retrouve avec 5 AD associées à chaque axe et à Ndele centre.

L'ensemble des 5 AD associées aux axes et Ndele centre sont appelées « **strate** », **donc dans chaque strate on retrouve 5 AD.**

Les Enquêteurs feront un dénombrement de tous les ménages de déplacés et non déplacés dans les 25 AD ce qui couvre tous les axes et Ndele centre.

Sur la base de ce dénombrement, on sélectionnera les ménages à enquêter. Comme planification, il est envisagé 30 ménages par AD : 20 déplacés et 10 non déplacés.

5.1.1 Type d'enquête

Enquête par sondage où les résultats obtenus sont valablement extrapolés à l'ensemble de la population de la zone d'étude.

5.1.2 Plan de sondage

Sondage stratifié avec deux degrés de tirage :

- Au premier degré sont sélectionnés les AD par axe/ et Ndele centre. Les Aires de Dénombrement proviennent de la cartographie censitaire du recensement national de 2003.
- Au second degré, la population vivante dans les AD est dénombrée (tout les ménages sont comptés et classifiés entre déplacés et non déplacés) par les enquêteurs. En se basant sur la liste des ménages, un échantillon est sélectionné en recourant à un tirage systématique simple.

5.1.3 Stratification

Le niveau où le domaine d'étude de l'enquête est la Préfecture du Bamingui-Bangoran désagrégée en cinq strates: **Ndele Centre** et les 4 Axes de Bamingui-Bangoran : **Ngarba, Miamani, Mbollo-Kpata, et Bamingui**. Il convient donc de préciser qu'en raison de l'architecture méthodologique, les résultats de l'enquête sont valides et peuvent être désagrégés au niveau des axes et de Ndele Centre.

En effet, la stratification permet d'améliorer le niveau de précision dans la mesure des variables auxquelles on s'intéresse, car les strates sont homogènes.

On a choisi l'approche par axe et Ndele centre pour des raisons de praticabilité pour les acteurs humanitaires qui font leurs interventions par Axe.

Pour cela, les AD ont été distribuées sur les Axes et à Ndele centre sans chevauchement.

5.1.4 Echantillon

Tout d'abord, on choisi les AD accessibles (30) qui représentent Les unités primaires du sondage (premier degré) : A l'intérieur de chaque strate (Axe ou Ndele Centre) on liste les Aire de Dénombrement le long de l'axe pour les axes et dans Ndele Centre pour Ndele centre. Les AD sont tirées à l'intérieur de chaque strate avec une probabilité proportionnelle à la taille des AD afin d'augmenter la chance d'identifier les PDIs.

Ensuite on choisit les ménages qui seront interviewés (second degré) : A l'intérieur de chaque grappe d'AD tout les ménages de la grappe doivent être dénombrés de manière exhaustive par les enquêteurs. Après le dénombrement, les ménages sont repartis dans deux listes, l'une pour les déplacés et l'autre pour les non déplacés. De chacune de ces deux listes, on choisi de manière aléatoire (par un tirage systématique à probabilité égale) l'échantillon des déplacés (20 ménages) et l'échantillon des non déplacés (10 ménages).

La phase finale serait d'interviewer les ménages retenus dans l'échantillon.

5.1.5 Base de sondage

La base de sondage des unités primaires, étant la liste des AD, est fournie par la base de données du Bureau Central de Recensement. La liste résulte de la cartographie réalisée en 2000 et mise à jour en 2003.

La base de sondage des unités secondaires, étant les ménages, nécessite une mise à jour complète dans les AD tirées au premier degré. Le dénombrement sera fait par les enquêteurs sur le terrain.

5.1.6 Détermination du volume de l'échantillon à couvrir

La taille de l'échantillon est déterminée par le niveau de précision souhaité et le nombre et le type de domaines d'étude. L'utilisation de la formule ci-dessous déduite de la loi normale, permet de déterminer la taille finale de l'échantillon pour chaque domaine avec un niveau de précision de 95%.

$$n = \frac{z_{\alpha}^2 (1-p)p}{\varepsilon^2} \zeta$$

n : taille de l'échantillon

z_{α} = 1,96 : coefficient correspondant de la table normale centrée réduite pour une marge d'erreur fixée à 5%

p = prévalence (pourcentage des PDIs sur la population totale)

ε : marge d'erreur fixée à 5%

ζ : effet de grappe pris égal à 1,5

Partant du point de vue qu'on ne connaît par la variable « p » (c'est-à-dire le pourcentage des déplacés dans la population totale de Bamingui-Bangoran), on prend un valeur de « p » élevé comme mesure de sécurité : p=50%.

Pour p=0.5, n=596 individus par strate.

Approximativement on aura n=600 individus par strate. Pour une moyenne de 4.8 (Source RGPH), 600 individus font approximativement 125 ménages par strate.

Pour les 5 strates cela fait 125*5= 625 ménages minimum à enquêter. Le nombre de 625 ménages sera réajusté à **900** ménages c'est-à-dire 30 ménages pour chacune des 30 AD.

5.1.7 Tirage du premier degré

Les AD seront repartit par axe et Ndele Centre.

On procède à un tirage proportionnel à la taille dans chaque strate. (A compléter par le BCR)

5.2 Discussion de Groupe

5.2.1 Type de discussion

L'approche générale de la discussion sera à base communautaire, dans le souci de motiver les femmes, les filles, les garçons et les hommes de la communauté pour participer à un processus qui leur permet d'exprimer leurs besoins et de participer à la décision de leur propre avenir. Cette approche reconnaît que les PDIs sont d'actifs participants au processus décisionnel et cherchent également à comprendre les préoccupations et les priorités de la communauté.

La discussion sera faite en groupes homogènes de 10/12 personnes.

La discussion sera guidée par des thèmes spécifiques mais avec des questions de types ouvertes pour permettre aux participants d'exprimer leurs opinions et priorités.

5.2.2 Stratification

Pour chacune des 5 strates (04 axes et Ndelé centre), 2 séries de groupes de discussion auront lieu ; une pour le IDPs et une autre pour la population non déplacée. Le choix du village ou quartier où les discussions vont avoir lieu doit être faite sur terrain, en se basant sur les connaissances locales et prendra en considération la représentativité du village/quartier au niveau :

- 1- Différence culturelle/ethnique
- 2- Proximité de l'axe
- 3- Proximité de Ndele Centre
- 4-Dynamique de mouvements des populations

5.2.3 Groupes cibles

Dans chaque quartier/village sélectionner trois groupes de discussions PDIs / 3 groupe de discussion Non PDIs auront lieu :

1. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 12-17 ans : un pour garçons un pour filles.
2. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 18-33 ans : un pour hommes, un pour femmes
3. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 34 ans et plus : un pour hommes, un pour femmes

Au total on aura :

Axe Bamingui	Axe Kpata	Axe Ngarba	Axe Miamani	Ndele centre	Total
6groupes de discussions hommes/ garçons	6 groupes de discussions hommes/ garçons	6 groupes de discussions hommes/ garçons	6 groupes de discussions hommes/ garçons	6 groupes de discussions hommes/ garçons	30 groupes de discussions Hommes Garçons
6groupes de discussions Femme / filles	6 groupes de discussions Femme / filles	6 groupes de discussions Femme / filles	6 groupes de discussions Femme / filles	6 groupes de discussions Femme / filles	30 groupes de discussions Femmes / Filles
12Groupes de discussion axe 1	12 Groupes de discussion axe 2	12 Groupes de discussion axe 3	12 Groupes de discussion axe 4	12 Groupes de discussion Ndele Centre	60 groupes de discussions

5.3 Outils/Supports de collecte et types d'informations recherchées

Les PDAs/ HTC333 seront utilisés comme méthode de collecte préférée durant les interviews. L'utilisation des PDA a plusieurs avantages :

- Le langage du questionnaire est plus contrôlé en terme de «logique skip », limitation des valeurs de réponses, etc. ;
- Système de navigation GPS est intégré ;
- Transfert et entrée plus facile des données comme la phase de collection et d'entrée dans le masque de donnée devient la même ;

Même si toute les données collectées le seront par le biais des PDAHTC333, chaque équipe devra voyager avec des formulaires papier, dans le cas où des problèmes i) de manipulation, ii) de batterie, iii) de non fonctionnement des PDA sont rencontrés. UN système alternative d'entrée de donnée de façon traditionnel (avec équipe d'entrée) va être prêt au niveau Central (Bangui ?). Le manuel du system d'entre est détaillé en Annexe 8.

Dans l'Annexe 9, les Modes Opérateires Standards pour le HTC333 sont détaillés avec la liste des matériels et les normes pour les équipes.

Les conditions de l'appui technique nécessaire sont détaillées en Annexe 10.

5.3.1. *Fiche de dénombrement*

Cette fiche va être utilisée en première étape pour faire le dénombrement complet dans les AD sélectionnés.

La fiche renseigne sur l'axe, l'AD, le type de location, Ménage PDI ou Non PDIs et les coordonnées GPS.

Les informations démographiques se limitent au noms/preons du chef de ménage, nombre total de personnes dans le ménage, nombre de personnes actuellement déplacées dans le ménage. (voir modèle en annexe 1).

5.3.2. Questionnaire de l'enquête Ménage

Pour répondre aux objectifs ci-dessus, les données à collecter par le questionnaire individuel comportent 6 modules. Outre le module identification du ménage enquêté dans le site, le questionnaire individuel comporte les modules suivants : (Annexe 2 : Questionnaire ménage)

- Meta data [location du ménage enquêté ; coordonnées géographiques]
- Caractéristiques socio-démographiques du ménage
- Education
- Santé
- Emploi
- Equipement NFI
- Habitat
- Catégorie de ménage
- Itinéraire de déplacement
- Sécurité Alimentaire
- Eau et assainissement
- Sécurité et protection

5.3.4 Fiche de discussion « Focus Group »

Catégories	Sujets de discussions
12-17 (M/F)	T1 : Sécurité
	T2 : Relations avec communauté hôte (village ou site d'accueil ?)
	T3 : Unité familiale
	T4 : Responsabilités au niveau de la cellule familiale
18-25 (M/F)	T1 : Expérience liée au déplacement

	T2 : Activités / Responsabilités
	T 3 : Sécurité
	T4 : Relations avec communautés hôtes
	T5 : Prospectives
	T1 : Expérience liée au déplacement
26-43 (M/F)	T2 : Activités / Responsabilités
	T 3 : Sécurité
	T4 : Relations avec communautés hôtes
	T5 : Prospectives
	T1 : Expérience liée au déplacement
44-59 – M/F	T2 : Activités / Responsabilités
	T 3 : Sécurité
	T4 : Relations avec communautés hôtes
	T5 : Prospectives

Les questions à aborder dans les discussions de groupes sont de nature à lancer une discussion plus élaborée sur les informations collectées durant l'enquête ménage. Annexe 3 Groupe de discussion

6. Organisation de l'opération : dénombrement, enquête et « focus groupes »

Selon la méthodologie proposée ci-dessus, l'opération se déroulera en deux phases. La première phase concerne le dénombrement systématique des ménages des personnes déplacées dans les villages/quartiers qui permettra de tirer l'échantillon des ménages à enquêter lors de la deuxième phase.

6.1 Composition des équipes

Pour chaque axe et pour Ndele centre on a une équipe faisant un total de 6 équipes. Chaque équipe est composée un chef d'équipe, 3 enquêteurs et 1 chauffeur.

La composition d'équipe c'est comme suit :

Position	Responsabilité
Directeur de collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre contact avec les autorités administratives et politiques ▪ Recruter et former les agents enquêteurs ▪ Organiser la collecte sur le terrain ▪ Superviser les chefs d'équipe pour assurer un bon progrès de la collection de données ▪ Veiller à la qualité des discussions de groupes et entretiens, au bon remplissage des questionnaires ▪ Participer à la mise en œuvre du rapport final
Chefs d'équipes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser et délimiter les villages et quartiers sélectionnés ▪ Suivre quelques entretiens ménages de son équipe ▪ Veiller à la qualité des entretiens, au bon remplissage des questionnaires
Enquêteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder en compagnie de toute l'équipe a la reconnaissance de la zone de travail ▪ Administrer les questionnaires aux chefs de ménage et aux personnes déplacées
Facilitateurs groupes de discussion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre contacte avec les autorités administratives et politiques ▪ Faciliter les échanges au sein des groupes ciblés selon le guide ▪ Elaborer un rapport pour chaque atelier et un rapport final
Chauffeurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser les villages et quartiers à visiter ▪ Conduire en toute sécurité l'équipe

6.2 Déroulement de l'exercice

Les équipes doivent être déployés en une seule fois à cause de l'accès temporairement limité. Au cas où il y a un accès pour l'exercice, la situation pourrait vite changer. Ce qui fait qu'on a intérêt à faire le travail de terrain de façon rapide.

Chaque équipe serait responsable d'une strate : Un des quatre axes ou Ndele Centre.

Les équipes auront un déploiement sur le terrain en deux phases successives :

1. La première pour faire le dénombrement des villages et quartier sélectionnés au premier degré
2. La deuxième pour faire les groupes de discussions et les entretiens ménages.

6.3 Dénombrement

Avant le dénombrement, les enquêteurs vont procéder à la reconnaissance des limites physiques des Aires de Dénombrement selon une carte à échelle 1/200 000 mise à leur disposition par le BCR.

Les Aires de dénombrement sélectionnées doivent être visitées et dénombrées avec l'appui de guides locaux.

Le dénombrement doit couvrir toutes les personnes physiquement présentes dans l'Aire de Dénombrement.

Le dénombrement se fera par interview directe en utilisant l'outil « fiche de dénombrement ».

Pendant le dénombrement, les informations collectées permettront de répartir les ménages dénombrés en ménages de déplacés et ménages non déplacés.

Dans chaque Aire de dénombrement sélectionné un tirage de 30 ménages sera fait. Ces ménages seront enquêtés durant la phase d'interview directe.

Contrairement aux techniques classiques de recensement et d'enquête où les habitations sont numérotées avant le début de la collecte des données et ensuite les enquêteurs reviennent sur le site, la situation sécuritaire et la nature des maisons demandent d'avoir une méthode alternative : durant le dénombrement, il a été prévu de distribuer à chaque chef de ménage visité un jeton avec un numéro unique. Ces jetons qui seront pré- numérotés seront distribués aux agents avant le début de la collecte durant le dénombrement. Sur chaque jeton doit être écrit à main, le nombre des membres du ménage.

6.4 Enquête Ménage

Il est retenu de tirer 30 ménages par AD contenant au moins un déplacé.

Le tirage des ménages à enquêter se fait en trois étapes :

1. La **liste de ménages dénombrés** doit être divisée en deux listes, une pour les ménages déplacés et une deuxième pour les ménages non déplacés
2. Pour chaque liste il faut calculer le **nombre total de ménages par liste : *N***

3. La **taille de l'échantillon désigné *n*** est le nombre de ménage à tirer et il est égale a ***x*** pour les ménages déplacés et à ***y*** pour les ménages non déplacés. Toutefois il se peut que dans un Aire de Dénombrement le nombre x ou y ne sera pas atteint. Dans ce cas tous les ménages seront enquêtés et une compensation dans un autre village doit être mise en œuvre.
4. Le **pas de tirage désigné par *p*** désigne le rapport entre le nombre total de ménage et la taille de l'échantillon : $p=N/n$ par exemple si le nombre de ménages déplacés dénombré est 62 et l'échantillon est $n=20$, alors les pas « p » sera égal à 3.1
5. L'**alea *u*** sera donne a priori et il est égale à XXX
6. Le départ aléatoire **d = p*u+1**
7. Le premier ménage à tirer de la liste est égale à l'arrondie entier du départ aléatoire. Pour avoir le deuxième ménage on ajoute ***p*** au départ aléatoire. L'arrondie à l'entier le plus proche désigne le numéro du deuxième ménage à tirer, ainsi de suite jusqu'à atteindre le nombre prévu de l'échantillon pour cette liste.

Une fois que la liste de l'échantillon est complète pour les Aires de dénombrement, il faut informer le chef du village de la liste des ménages retenus pour les enquêtes en lui fournissant les numéros des jetons relatives aux ménages tires. Ces ménages, seront interviewés.

Avec le chef du village il faut préciser :

- le temps et le lieu des interviews
- que le chef de ménage doit venir pour l'interview ; si le chef de ménage est empêché, il peut être remplacé par un/une membre du ménage de plus de 18 ans.
- La personne à interviewer doit venir avec le jeton.

6.5. Discussions de groupes

La phase préparatoire sera de sélectionner les Aires de dénombrement où les groupes de discussion auront lieu. Pour décider, il faut prendre en considération la représentativité du village/quartier au niveau:

- 1- Catégorie de population (PDIs et non PDI)
- 2- Appartenance communautaire
- 3- Proximité de l'axe
- 4- Proximité de Ndele Centre

Durant la phase de dénombrement, le chef d'équipe doit informer le chef du village/quartier du processus en cours et du lieu où les groupes de discussion seront organisés.

Il y aura 6 groupes de discussions :

1. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 12-17 ans : un pour garçons et un pour filles.
2. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 18-33 ans : un pour hommes et un pour femmes.
3. Groupe de discussion avec 6/8 personnes dans la tranche d'âge 34 ans et plus : un pour hommes et un pour femmes
4. Prendre des informations sommaires (quantité des ménages interviewés, etc.) pour informer le responsable du projet

La sélection des participants sera faite de façon aléatoire par les facilitateurs des groupes de discussion.

6.6. Formation du personnel

Avant l'opération du dénombrement et l'enquête, tout le personnel : superviseurs, chefs d'équipes, enquêteurs et facilitateurs des groupes de discussion recevront une formation sur la méthodologie, le plan opérationnel et les différents outils de collecte, fiche de dénombrement sommaire, le questionnaire de l'enquête ménage et les groupes de discussions. Cette formation est destinée à une maîtrise des outils et à leur meilleure compréhension. La formation sera complétée par un exercice de simulation.

7. Contrôle de qualité

Le contrôle de qualité sera à plusieurs niveaux :

L'utilisation de PDA en elle-même est une mesure de contrôle de qualité où l'administration des questionnaires ménages ne laisse pas place à des fautes de lectures, l'oubli de questions, ou le non respect de la suite logique des questions.

Pour chaque équipe, il y aura un **chef d'équipe** qui assumera la responsabilité de la qualité du travail de son équipe :

1. Les membres d'équipe maîtrisent très bien le questionnaire
2. Les membres d'équipe connaissent très bien la procédure de l'interview
3. Les membres d'équipe présentent bien les objectifs de l'interview à la personne enquêtée
4. Les membres d'équipe collectent les jetons des personnes interviewées et s'assurent que la personne est éligible à l'interview

Le **Responsable de collecte de donnée et le point focal de DRC** feront des visites de suivi de façon aléatoire pour observer et conseiller sur le progrès du travail.

8. Contraintes/Difficultés de l'opération

Cet exercice de profilage et sa méthodologie pourront être affectés par plusieurs facteurs de risques :

Formulation du risque	Nature du risque ¹	Résultats / Actions concernées et effets négatifs	Mesures correctives ou d'atténuation
Les groupes armés reprennent des actions sur les axes ciblés ou empêchent l'accès aux axes	Politique-Sécuritaire	Impossibilité de circuler sur les axes ; suspension ou retard dans la mise en œuvre des activités ;	Renforcer le plaidoyer Limiter l'enquête aux axes accessibles Relocalisation de l'exercice
Inaccessibilité physique des sites	Environnemental	Routes inaccessibles, impossibilité de rejoindre les bénéficiaires	Planifier l'exercice en saison sèche ; disposer de moyens roulants conséquents
Faible appropriation de la communauté	Socioculturel	Faible participation aux enquêtes ; non tenue des groupes de discussion	Augmenter les niveaux de participation des populations ; implication des leaders ; capacités des enquêteurs à bâtir une relation de confiance

9. Information et sensibilisation

L'exercice, ses objectifs, et les aspects opérationnels (composition des équipes, zones ciblées, date et durée) doivent être clairement communiqués :

1. Au gouvernement à Bangui par OCHA, HCR et DRC
2. Aux autorités locales dans la Bamingui-Bangoran par DRC, OCHA
3. Aux chefs de villages par les chefs d'équipes d'enquête
4. Aux communautés et ménages par les équipes d'enquête

Les outils de communications peuvent être à la fois :

1. Des échanges et réunions avec les communautés
2. Des lettres officielles pour les autorités (Annexe 4)

10. Exploitation, traitement et analyse des données

L'analyse de données se fera par l'équipe de BCR de façon collaborative avec UNFPA Avec les logiciels SPSS Selon le plan tabulatif en annexe

11. Diffusion et dissémination du rapport

Le rapport final sera élaboré par DRC selon le Plan de Rapport (Annexe 2)

La diffusion du Rapport sera faite par 4 voies :

1. Au niveau National par le UNCT, OCHA et le Clusters
2. Au niveau Electronique sur les web site de HDPT, JIPS, UNHCR et DRC
3. Au niveau Global à travers le Global Protection Cluster et L'Internal Displacement Monitoring Center du NRC